



# La Chevriéroise

Décembre

2024

# Bloc-notes

☎ : 04.50.04.37.45 – ✉ : [mairie@chevrier.fr](mailto:mairie@chevrier.fr) – 🌐 : [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr)

📍 : 177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier

**Horaires d'ouverture au public** : Mardi 16h-19h – Vendredi 9h-12h

**Permanence du Maire** : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Se rendre sur le  
site internet



## Communauté de Communes du Genevois (CCG)

☎ : 04 50 95 92 60 - 🌐 : [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

## Service Eau et Assainissement de la CCG

☎ : 04 50 95 99 60 - ✉ : [eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)

## Déchetterie de Vulbens Z.A. des Chavanoux

☎ : 04 50 95 92 60

Carte d'accès obligatoire et gratuite, à demander en ligne à la CCG

Horaires HIVER (novembre à février) :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : fermée le matin / 14h-17h30

Samedi : 9h-17h30 en continu

Horaires ETE (mars à octobre)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : fermée le matin / 14h-18h

Samedi : 9h-18h en continu

Dernier accès autorisé : 10 mn avant la fermeture

## ADMR (Aide à domicile)

📍 : 8 chemin de la Fruitière 74520 Vulbens - ☎ : 04 50 04 86 45

## Assistante sociale Pôle médico-social

📍 : 3 rue du Jura St Julien en Gvois - ☎ : 04 50 33 23 49

## Petite Enfance CCG

☎ : 04 50 95 91 40 - ✉ : [petite-enfance@cc-genevois.fr](mailto:petite-enfance@cc-genevois.fr)

## PROXIGEM transport à la demande

☎ : 0 800 04 74 00 – réservation obligatoire

## Police pluricommunale

📍 : 7 chemin de la Cure Vulbens - ☎ : 04 50 04 60 87

## Gendarmerie

Valleiry ☎ : 04 50 04 33 55 || Cruseilles ☎ : 04 50 44 10 08



**URGENCES  
MEDICALES**

**15**



**POLICE**

**17**



**POMPIERS**

**18**

# Mot du maire

Chevriéroises, Chevriérois,

Le mois de décembre annonce l'hiver, Noël et le bulletin municipal du village. A l'heure de l'Intelligence Artificielle notre bulletin papier reste très apprécié et la Commission Information s'attache à le rendre le plus intéressant et le plus agréable possible pour vous informer sur la vie municipale, les compétences intercommunales, les projets scolaires, le programme des associations...



Justement, du côté de nos Associations et pour ne citer que ces deux évènements, en 2024 le Comité des Fêtes et l'APE nous ont offert une très belle fête du 14 juillet ainsi qu'une « Journée de la Pomme » des plus réussies. Nous étions nombreux à en profiter. Merci à tous nos formidables bénévoles pour leur participation indispensable à l'animation de la Commune.

Dans les pages qui suivent vous remarquerez que l'école « Comme 3 Pommes » a été particulièrement active cette année. Entre autres activités, les commémorations du 80e anniversaire de la libération et du débarquement en Normandie ont servi de fil conducteur à une très belle classe découverte dans le département de La Manche. En outre, les jeux paralympiques ont fourni une occasion unique pour les « grands » de vivre une journée intense à Roland Garros.

Tout aussi intensément, le Conseil Municipal a vu aboutir plusieurs projets.

En premier lieu, il a souhaité moderniser sa communication. Aussi un nouveau logo a été créé et une charte graphique a été mise en place pour être déclinée sur les documents administratifs, le bulletin municipal, mais aussi sur le site internet qui a été intégralement repensé pour lui apporter plus de clarté et de fluidité dans sa navigation.

En juillet, les deux appartements situés au premier étage de la Mairie ont été achevés et proposés à la location. La classe vacante au rez-de-chaussée du même bâtiment a été entièrement rénovée, juste à temps pour accueillir la 5e classe de l'école en septembre. Enfin, les travaux et l'installation du nouveau four à pain, Chemin du Vieux Lavoir, réalisés en grande partie par les Conseillers et des bénévoles motivés, sont terminés. Les essais réalisés promettent de belles rencontres chaleureuses.

Avant de vous laisser à la lecture de ce premier bulletin municipal dans sa nouvelle configuration, je voudrais profiter de cet « Edito » pour vous inviter à la cérémonie des voeux à la population de Chevrier, le vendredi 24 janvier 2025 à 18 h 30, à la salle communale.

En attendant le plaisir de vous retrouver, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, entourés des proches qui vous sont chers.

Agnès Cuzin  
Maire



Fermeture de la Mairie :  
Du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

# Infos de la mairie

## Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

## Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Toutes les personnes qui résident dans la commune et qui travaillent dans le canton de Genève, y compris les résidents suisses ou double nationaux, doivent informer la mairie de leur situation professionnelle (coordonnées, nom et adresse de l'employeur, numéro et date du permis de travail).

Déclaration  
frontaliers en ligne :



## Recensement militaire

Dès leur 16ème anniversaire, tous les garçons et filles ayant la nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) et permettra également au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès sa majorité. Pour satisfaire à cette obligation, le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie lui remettra alors une attestation de recensement.

## Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font sur rendez-vous en mairie de Valleiry, ou Saint-Julien, Frangy, Seyssel (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir sur <http://ants.gouv.fr>

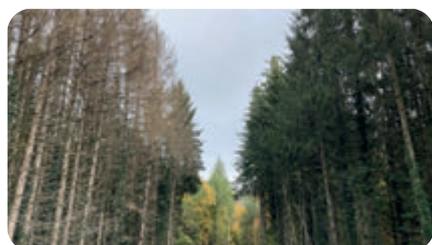
Pré-demande  
en ligne :



La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.

Attention toutefois, si vous devez partir à l'étranger, vérifiez que le pays autorise la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage.

## Epidémie de scolytes



Depuis quelques années, ces insectes xylophages commettent de gros dégâts dans les forêts d'épicéas. En creusant des galeries sous l'écorce pour y déposer leurs œufs, les femelles condamnent des arbres par milliers.

La seule alternative pour limiter l'expansion d'une épidémie est l'enlèvement rapide des bois.

Dans cet objectif l'ONF interviendra donc très prochainement pour abattre et évacuer les sapins de Balme. Un programme de reboisement sera proposé à la Commune après une période de repos sanitaire du sol.



Retrouvez les tarifs 2025 des  
locations de salles et autres  
matériels:  
<https://chevrier.fr/infos-pratiques/>

# Conseil Municipal

## Synthèse des Conseils Municipaux de Juin à Octobre 2024

### Aménagements et travaux

#### **Rénovation des 2 appartements communaux**

Suite à des modifications demandées, deux avenants supplémentaires aux marchés de travaux ont été signés pour les lots suivants :

- lot n°2 (maçonnerie) attribué à l'entreprise PERAY TP pour un montant de 9 776,63 € HT
- lot n° 8 (sol souple) confié à CAZAJOUS DECOR pour 875 € HT.

La rénovation de ces deux appartements (subventionnée au total à plus de 40% par le département, l'Etat et la Région) étant achevée, la commune a entrepris de les mettre en location et rappelle qu'il s'agit de répondre à des demandes de logement meublé de dépannage.

Le loyer mensuel est fixé à 850 € et 60 € de provisions de charges, avec régularisation en fin d'année.

#### **Projet d'extension de l'école**

Après l'installation de locaux provisoires de type Algeco il y a deux ans, et au vu des effectifs de l'école en constante augmentation, une extension des locaux scolaires est décidée.

Elle comportera deux classes, un dortoir double, des sanitaires, des espaces de circulation et des vestiaires pour une surface totale d'environ 220 m<sup>2</sup>. Le budget prévisionnel de construction est estimé à 730 000 € HT.

Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été faites auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Un appel d'offres public sera lancé.

#### **Nouvelles illuminations de Noël**

La commune a acheté de nouvelles illuminations qui ont été installées sur les poteaux des 10 lampadaires de la route principale pour un coût total de 4 526 € HT (hors installation).

### Finances

✓ Des créances concernant la cantine et le périscolaire ont été déclarées irrécouvrables sur proposition de Mme la Trésorière : 49,97 € pour l'exercice 2021, et 109,20 € + 574 € pour l'exercice 2023.

✓ Des subventions exceptionnelles ont été votées par le conseil pour répondre à des besoins ponctuels :

- à l'APE comme 3 pommes pour le financement de la journée à Paris «Ma classe aux J.O.» pour un montant de 500 €,
- au Comité des fêtes La Touvière, pour participer au financement de l'orchestre ayant animé la fête du 14 juillet, avec une aide de 600 €.

✓ Avenant au contrat de nettoyage des locaux scolaires. Compte-tenu de l'ouverture d'une 5e classe en septembre, le contrat d'entretien des locaux de l'école signé avec l'entreprise CHALLANCIN a été modifié. Le nouveau devis accepté par le conseil municipal s'élève à 2 447,28 € TTC par mois.

# Conseil Municipal

## Ecole

### ✔ Point sur la rentrée scolaire

Avec un effectif total de 118 élèves, une 5e classe a été ouverte avec le matériel nécessaire à son fonctionnement et une nouvelle enseignante a été nommée.

### ✔ Dérogations scolaires

Deux demandes de dérogations scolaires ont été reçues pour la rentrée 2024/2025. Après examen, ces deux dossiers répondaient favorablement aux critères en vigueur et ont ainsi été acceptés.

### ✔ Tarifs périscolaires

En préambule au vote des tarifs périscolaires pour 2024/2025, il est rappelé les coûts de revient unitaires des services de garderie et de cantine, à savoir :

- Garderie : 5,40 € en moyenne, comprenant le personnel encadrant, l'amortissement des locaux, les frais généraux et le goûter pour la 1ère heure du soir.
- Cantine : 12,80 € par enfant comprenant le coût du repas, le personnel encadrant, l'amortissement des locaux, l'eau et l'électricité et divers frais généraux.

Malgré une tendance à la hausse des différentes charges, le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation cette année.

Le règlement intérieur des services périscolaires n'a pas subi de modification mais les parents doivent confirmer en avoir pris connaissance avant toute inscription.

## Vie locale

La commune a organisé le repas des seniors le samedi 1er juin à la salle communale.



Cet évènement annuel a été couplé cette année pour la première fois avec une cérémonie de la citoyenneté, pour les jeunes ayant atteint leur majorité depuis le dernier scrutin électoral.

Ils se sont vu remettre par Mme le Maire leur carte d'électeur accompagnée du Livret du Citoyen et un bon cadeau de 50 € à valoir sur une activité proposée par la MJC.



## Urbanisme

Une présentation succincte du dispositif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) a été faite par Mme le Maire au conseil municipal. Cette loi votée en 2021, concerne les documents de planification et son objectif est de réduire la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour arriver à zéro artificialisation en 2050. Par artificialisation, on entend la transformation d'un sol naturel par des actions d'aménagement pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

La 1ère étape, jusqu'en 2030, visera à fixer la consommation d'espaces, c'est-à-dire à réduire de 50 % la consommation foncière par rapport à la consommation réelle sur les 10 dernières années.

La 2ème étape, à partir de 2031, aura pour objectif de fixer la réduction de l'artificialisation pour arriver à zéro en 2050.

## Divers

- ✓ Après une année de fonctionnement, la convention d'occupation de la salle périscolaire par Mr ROBY pour dispenser des cours de yoga, a été renouvelée en mai 2024 aux mêmes conditions.
- ✓ La convention de déneigement entre la commune et la Ei Benoît a été actualisée et adoptée pour la période du 15/11/2024 au 15/03/2029.

## Travaux et Aménagements

### Four à pain

La commission Bâtiments de la commune est heureuse de pouvoir annoncer aux chevriéroises et chevriérois que le projet du Four à pain/pizza, situé dans la zone du Vieux Lavoir, est officiellement terminé et testé !

Ce projet important d'aménagement du village pour l'animation et la convivialité est aujourd'hui opérationnel et sera mis à disposition des associations communales et des villageois rapidement.

Nous tenons à remercier les entreprises qui ont participé à ce chantier ainsi que les personnes bénévoles qui ont passé un temps certain pour le montage de la structure et du four, le tout dans une ambiance sympathique.



Nous espérons que ce nouvel équipement, au budget maîtrisé de moins de 25 000€ au total, contribuera au maintien de la convivialité de notre village et que les utilisateurs sauront en prendre soin.

# Travaux

## Enrichissement de l'équipement de la halte cycliste ViaRhôna

La zone d'accueil des cyclistes située en bordure de l'Euro Vélo Route n°17, axe structurant cyclable à l'échelle européenne, a été enrichie début septembre de plusieurs équipements permettant d'améliorer l'offre de services pour les cyclistes de passage sur la commune.

Ainsi, une pompe mécanique couplée à un totem de réparation permet une résolution rapide de la majeure partie des petits problèmes. Une borne VAE permet la recharge d'appoint des vélos à assistance électrique en panne de batterie.

L'ensemble de ces équipements d'une valeur d'environ 3 000 € au total ont été totalement financés par la commune qui montre ainsi son attachement à la ViaRhôna qui la traverse, ainsi qu'à la pratique du cyclisme de manière générale.

## Appartements à l'étage de la mairie



L'important projet de rénovation des appartements de la mairie (pour environ 400 000€ au total subventionné à près de 45% par le département, l'Etat et la Région) est lui aussi terminé. Les deux appartements refaits à neuf, aux standards énergétiques et de confort actuel, sont aujourd'hui occupés. Ces travaux se sont accompagnés de la réfection de la cage d'escalier, de la rénovation complète de la salle de classe en rez-de-chaussée du bâtiment (isolation, remplacement des éclairages par les luminaires LED et peintures) et du remplacement du système de chauffage de tout le bâtiment. La chaufferie a été réaménagée pour abriter une chaudière à pellets garantissant une production de chaleur performante et plus vertueuse écologiquement.

Il est important de noter que le chantier qui a débuté en janvier 2024 a été rendu en temps et en heure au début du mois de juillet sans retard. Les entreprises retenues pour ce projet ont fait preuve d'efficacité et de sérieux. Merci à elles.

Pour rappel, l'objectif de ce projet est de valoriser le bâtiment de la mairie et de proposer des logements temporaires à des prix raisonnables pour des familles exerçant une activité sur le territoire.

Ainsi, le premier logement a été loué à un couple dont la maison a subi un incendie et le second à une personne venant renforcer le personnel de la pharmacie de Valleiry, ce qui répond bien à des demandes de logement meublé de dépannage comme identifié par le Conseil Municipal.

## Barrière limitant l'accès à la station d'épuration

Suite à la mise en place de blocs béton pour empêcher l'installation de campements illicites des gens du voyage, les camions qui souhaitaient accéder à la STEP devaient passer Route de Cologny et faire des manœuvres dangereuses sur le passage à niveaux.

La CCG a demandé l'installation d'une barrière pérenne avec un système de cadenas à la place des blocs, permettant un accès limité aux seuls véhicules autorisés (services de la CCG, agriculteurs). Le choix s'est porté sur une barrière en deux parties permettant aux piétons et aux cyclistes de circuler sans gêne. La CCG A pris en charge le coût de la barrière et la commune celui des socles en béton.

# Budget 2024

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Fonctionnement

Investissement

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>565 813 €</b>	<b>1 566 847 €</b>	<b>236 323 €</b>	<b>237 673 €</b>
Charges à caractère général 192 959 €	Résultat de fonctionnement reporté 732 641 €	Solde d'exécution de la section Investissement reporté 23 807 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections 22 053 €
Charges de personnel et frais assimilés 196 159 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses 55 610 €	Emprunts et dettes assimilées 82 758 €	Dotations, fonds divers et réserves 211 348 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections 22 053 €	Impôts et taxes 173 256 €	Immobilisations incorporelles 7 613 €	Subventions d'investissement 4 272 €
Autres charges de gestion courante 82 662 €	Fiscalité locale 273 497 €	Immobilisations corporelles 79 334 €	<b>Excédent de la Section Investissement 1 350 €</b>
Charges financières 35 123 €	Dotations et participations 318 405 €	Immobilisations en cours 12 922 €	
Atténuation de produits 36 857 €	Autres produits de gestion courante 13 370 €	Autres immobilisations financières 29 889 €	
<b>Excédent de la Section Fonctionnement 1 001 034 €</b>	Produits financiers 9 €		
	Produits spécifiques 59 €		

## BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement

Investissement

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>1 419 228 €</b>	<b>1 419 228 €</b>	<b>1 428 337 €</b>	<b>1 428 337 €</b>
Charges à caractère général 264 950 €	Résultat de fonctionnement reporté 643 470 €	Emprunts et dettes assimilées 81 589 €	Solde d'exécution de la section investissement reporté 1 350 €
Charges de personnel et frais assimilés 235 928 €	Atténuations de charges 4 000 €	Immobilisations incorporelles 30 000 €	Virement de la section de Fonctionnement 708 557 €
Atténuations de produits 37 197 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses 55 650 €	Subventions d'équipement versées 415 915 €	Dotations, fonds divers et réserves 394 580 €
Virement à la section Investissement 708 557 €	Impôts et taxes 158 000 €	Immobilisations corporelles 477 233 €	Subventions d'investissement 301 270 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections 22 580 €	Fiscalité locale 224 108 €	Immobilisations en cours 423 600 €	Opération d'ordre de transfert entre sections 22 580 €
Autres charges de gestion courante 112 024 €	Dotations et participations 315 000 €		
Dotations aux provisions et dépréciations 592 €	Autres produits de gestion courante 19 000 €		
Charges financières 37 400 €			

# Décisions urbanisme

Période du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024.

## Permis de construire

Néant

## Déclarations préalables

- Da Ponte Bleiker : Changement d'une porte de garage
- Monabee (Bader Richard) : Pose de 10 panneaux solaires
- Luder Laurent : Panneaux photo générateurs
- Feller Charline : Panneaux photovoltaïques
- Reynier Julien : Clôture + mur bahut
- Karakoc Mikayil : Changement de destination abri jardin vers habitation
- Veyret Marion : Mur soutènement
- Cuzin Agnès : Module de gabions + clôture + portillon
- Zenner Jean-Baptiste : Portail électrique
- Chappis Martine : Mur soutènement + clôture + muret
- Mouilley Adrien : Refection charpente + changement toiture + 2 velux + ouvertures
- Giazza Bernard : Division en vue de construire
- Duchene Raymond : Pergola
- Rakotonimaro Andrianomenjanaharg : Pergola bioclimatique
- Corbe Célia : Piscine
- Roset Jin : Rénovation façade + Création ouverture
- Ferreira Cortez Dos Reis Miguel : Surélévation d'un mur de soutènement
- Ferreira Cortez Dos Reis Miguel : Clôture
- Pahud Mikael : Abri de jardin
- Lapraz Louis : Implantation d'un toit sur carport existant
- Totem : Modification d'un relais de radiotéléphonie
- Sunology (Pahud Mickaël) : Pose de 6 panneaux solaires
- Powerleap (Goncalves Rodrigo) : Pose de 12 panneaux solaires

## Déclarations préalables

La déclaration préalable de travaux doit être effectuée au moyen d'un formulaire disponible sur notre site internet.

Le dossier doit être envoyé en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie lors des heures d'ouverture. L'envoi du dossier par simple mail n'est pas possible.

Ce sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Au-delà de 20 m<sup>2</sup> de surface plancher, en règle générale, il faut demander un permis de construire

Pour toute question ou demande d'information liée à l'urbanisme, veuillez nous contacter.

Télécharger mon formulaire :



Contactez la Mairie :



# Conseil Municipal

## Remerciements



et de la rigueur.

Mme Gloria COLOMB a collaboré bénévolement à la mise en page du bulletin municipal de la commune pendant dix ans. C'est un travail considérable, qui requiert des compétences en design informatique, mais aussi de la patience

Toujours présente aux événements communaux, avec son appareil photo, elle a permis d'illustrer nombre de nos articles parus dans les différents bulletins.

Créatrice insatiable, toujours au fait des dernières technologies, elle donne libre court à son imagination débordante et à son âme d'artiste, comme on peut le découvrir sur cette œuvre cocrée avec l'Intelligence Artificielle.

**Mme le Maire et les membres de la Commission Information la remercient vivement pour son aide précieuse et sa disponibilité sans faille tout au long de ces années de collaboration.**

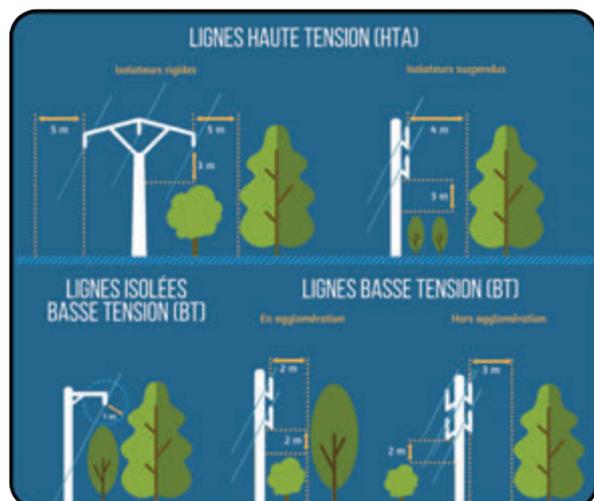
Voici quelques-unes de ses créations :



Retrouvez toutes ses créations sur :  
<https://www.relindis.com/>



## Entretien des haies et arbres



Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des locataires d'un logement (article 7 de la loi du 6 juillet 1989) de veiller au bon élagage des arbres et à la bonne taille des haies afin de garantir toute l'année une bonne visibilité des panneaux de signalisation routière et de prévenir tout risque d'endommagements des réseaux électriques et téléphoniques.



Merci par avance pour votre civisme.

# Commission communication

En mai, la commission a lancé un projet global de rajeunissement de l'identité visuelle de la communication communale. Pour cela, nous avons fait appel aux conseils de la société « RG Stratégie & Création », à même de gérer ce projet conséquent de manière globale.

La première phase du projet a consisté à la création d'un nouveau logo pour la commune. Après une réflexion initiale avec des membres de la commission et plusieurs échanges suite aux réactions du Conseil Municipal aux différentes propositions, un nouveau logo a été définitivement validé lors du Conseil Municipal de juillet.

Le prestataire nous donne ci-après quelques explications concernant les éléments constitutifs du nouveau logo qu'il a créé pour Chevrier. L'idée clé a été de travailler sur « l'esprit l'idée de modernité, de proximité et de ruralité avec des formes qui restent douces et arrondies ».

### Logo principal

Drapeau de Savoie sous forme de soleil

Typo arrondie rappel des montagnes, des courbes du Rhône et de la nature

Typo plus franche : administration, service officiel

Vuache sur la partie haute de Chevrier

Rhone sur la partie basse de Chevrier

Utilisation du dégradé:

- Bleu : eau, stabilité, harmonie, paix, calme et confiance
- Vert : générosité, élan, nature, écologie, croissance

### Logos secondaires et picto

Le nouveau logo a été complété ensuite par une charte graphique permettant de cadrer les règles à respecter lors des communications officielles de la commune en termes de polices de caractères, d'emplois de couleurs... afin d'uniformiser l'aspect esthétiques des documents physiques ou numériques produits.

En seulement 6 semaines, durant la pause estivale, le site internet de la commune a été profondément remanié dans sa structure et bien entendu son esthétique a été mise à jour en tenant compte de la nouvelle charte graphique. L'objectif de mise en ligne du nouveau site avant la rentrée scolaire a été tenu et nous tenons ici à remercier notre partenaire pour son efficacité et son sérieux.

Si ce n'est pas déjà fait, la commune vous invite à visiter ce nouveau site internet plus ergonomique, intuitif et offrant de nombreuses informations utiles à la population.

Enfin, la dernière brique de ce vaste projet consistait à essayer de moderniser le bulletin municipal. Toute la commission espère que ce nouveau numéro plus lisible, plus aéré et dynamique, que vous êtes en train de parcourir, répond à vos attentes.

Découvrir le site internet



# Syndicat Intercommunal du Vuache

## Nouvelle gendarmerie

Le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache (SIPV) regroupant les communes de Chênex, Valleiry, Viry, Vers, Jonzier, Savigny, Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens s'est mobilisé pour la construction d'une nouvelle gendarmerie avec ses logements de fonction.

Plus grande et moderne, elle offrira une infrastructure adaptée pour relever les défis inhérents à notre région et à sa population en augmentation. A terme elle permettra également de renforcer les effectifs.



## Rénovation Centre ECLA

Le Centre ECLA approche la trentaine. Aussi, les communes de Dingy-en Vuache, Vulbens et Chevrier ont décidé que ce bâtiment utile et très fréquenté méritait une cure de jouvence. Une rénovation énergétique d'ampleur accompagnée d'améliorations fonctionnelles est donc en préparation.

Suite à l'appel d'offres lancé en septembre l'Atelier Catherine BOIDEVAIX a été retenu pour la maîtrise d'oeuvre d'exécution. Les études s'achèvent et les dossiers de demandes de subvention, notamment le « Fond vert » ont été déposés.

Cet investissement important pour les trois communes concernées permettra de réduire fortement les consommations d'énergie, de décarboner le système de chauffage, d'apporter plus de confort d'été et de réduire les nuisances sonores envers les riverains.



## 2024, une année de transition pour le SIV !



2024 restera comme une année charnière pour le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), puisqu'elle marque à la fois la fin de l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », reprise au 1er janvier 2025 par la Région Auvergne Rhône-Alpes, et la fin du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois ». Ce programme d'actions d'une durée de six ans, porté par le SIV et l'Etat de

Genève, a permis de réaliser de très nombreuses actions en faveur du patrimoine naturel, en France comme en Suisse. Il a été soutenu financièrement par le Département de la Haute-Savoie (CD74), le Fonds Electricité Vitale Vert (Suisse) et la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB).

La perspective d'un nouveau Contrat de Territoire 2025/2027 est à l'étude.

Mais 2024 correspond aussi à la mise en place d'un nouveau Schéma Directeur de la Randonnée, qui va permettre au territoire de renforcer son offre en matière de promenades et de randonnées, pour les marcheurs, les vététistes et les cavaliers. Le CD74 accompagnera le Pays du Vuache pour le maintien d'un service public de qualité, avec l'entretien du réseau de sentiers existant, le renouvellement du mobilier de balisage, la création de nouveaux parcours, la valorisation des itinéraires, etc.

Pour refermer la page sur cette année un peu atypique, nous vous proposons ici de revenir sur quelques événements qui ont marqué 2024 :

### Taille des arbres fruitiers :

La saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels haute-tige du territoire s'est déroulée du 4 au 29 mars. Elle a été assurée par l'équipe technique spécialisée du Syndicat Mixte du Salève (Fabrice Bovagne, Samuel Bois et Alexis Jeanningros), mise à la disposition du SIV. 115 arbres fruitiers ont été taillés en 2024, dont 60 pommiers et 37 poiriers. En 26 ans d'actions, c'est 2 872 interventions qui ont été réalisées chez 280 propriétaires différents !



### Entretien des sentiers balisés :

Les événements météorologiques inhabituels de 2024 (violentes bourrasques de vents, précipitations abondantes, etc.) ont contraint les agents du SIV à intervenir régulièrement sur les chemins pour garantir leur accessibilité : tronçonnage des arbres tombés en travers, débroussaillage de la végétation ligneuse envahissante, fauchage des zones enherbées, etc.



# Syndicat Intercommunal du Vuache

La saison estivale a également été propice à la réalisation d'aménagements plus conséquents : sécurisation de la portion du « Tour du Vuache » située en face du Fort l'Ecluse, réfection du départ du GR « Balcon du Léman » à Chaumont, travaux sur le GR « Saint-Jacques de Compostelle » au Pont du Pissieu (Le Malpas / Chaumont), etc.

## Animations dans les espaces naturels :

Quelques sorties ont été organisées cette année, pour permettre à la population et aux scolaires de découvrir (gratuitement) les sites gérés par le SIV :

Le samedi 6 avril, Jacques Bordon de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Semine (SEPNS) et Christian Prévost de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont accompagné une vingtaine de participants pour une sortie découverte de la floraison printanière sur le Massif du Vuache.



Le 24 juin et le 2 juillet, Luc Mery de l'association de protection de la Nature « Apollon74 » a proposé deux animations au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry), pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

## Gestion des milieux naturels :

De nombreux chantiers participatifs ont été organisés en 2024, en collaboration avec l'association Apollon74 et la Fondation SOMFY : chantiers de débroussaillage pour maintenir les milieux ouverts, chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.

Ce mode de gestion permet d'une part de réaliser les travaux d'entretien à moindre coût, et d'autre part de sensibiliser les bénévoles à la nécessaire intervention du SIV, pour conserver la qualité des milieux naturels gérés.



## Aménagement du territoire :

Huit panneaux d'information ont été installés sur le nouvel observatoire de la faune sauvage situé à Cologny (Vulbens). Ceux-ci présentent le Marais de l'Etournel et la diversité des oiseaux et grands mammifères que l'on peut observer dans ce secteur.



Pour plus d'informations, visitez le site internet du Pays du Vuache : <https://www.pays-du-vuache.fr>

## Climat - horizon 2030 :

### Agir et s'adapter à l'échelle de notre territoire

Le lundi 7 octobre dernier, le Conseil de développement de la CCG, instance visant à associer les citoyens aux projets du territoire (CoDev) et l'association The Shifters ont organisé un séminaire au Centre ECLA de Vulbens, à destination des élus du territoire. Une soixantaine d'élus issus de 15 communes ont répondu présents pour participer à ce temps d'analyse et de tables rondes.

Les membres du CoDev ont ouvert le séminaire sur la question désormais centrale du dérèglement climatique. L'association The Shifters a alors synthétisé les principales données scientifiques et législatives concernant « les révoltes du ciel » auxquelles nous sommes confrontés : terre et océan se réchauffent à un rythme inédit depuis l'époque préindustrielle (milieu du 19e siècle). Les gaz à effet de serre émis par les activités humaines en sont la cause, principalement le CO<sub>2</sub> issu de la combustion des énergies fossiles. Les engagements collectifs pour décarboner notre quotidien se conjuguent de l'échelle internationale (ONU) mais aussi à l'échelle locale des Communes.



L'impératif est dès lors de combiner stratégies d'atténuation et stratégies d'adaptation. Ainsi, dans le cadre du Plan Climat national, les élus de la CCG ont construit un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Voté en 2020, ce document - légal et opposable comme un PLU - doit cependant être repensé et renouvelé pour s'adapter aux nouvelles trajectoires du climat tout autant qu'aux engagements français en termes de lutte contre le réchauffement climatique.

Les membres du CoDev et « Shifters » ont alors déroulé l'analyse du PCAET de la CCG à partir de trois grandes thématiques porteuses d'un fort potentiel de décarbonation :

- 🌱 se loger et vivre sur le territoire,
- 🌱 se déplacer,
- 🌱 développer les énergies renouvelables.

Ces thématiques ont été déclinées en grandes priorités qui ont fait l'objet d'une comparaison entre les ambitions du PCAET de 2020 et les résultats mesurés fin 2023. Enfin, le CoDev a proposé des pistes pour alimenter la révision du PCAET 2026-2030.

Pour rebondir sur cette analyse, plusieurs élus ont partagé leur expertise et les projets de la CCG à l'horizon 2030 autour de tables rondes.



Les 5 années à venir seront marquées par des rendez-vous décisifs. Il ne s'agit pas de céder au pessimisme mais au contraire, de trouver du sens dans une co-construction par les élus et les citoyens d'une politique territoriale de décarbonation ambitieuse et capable, par des actions concrètes, d'assurer le bien-être et la sécurité de la population à l'horizon 2030.

*Illustration : Michel Mermin, Carole Vincent et Michel de Smedt s'emparant des propositions sur le thème « se loger et vivre sur le territoire ».*

## Action Sociale

### Contrat local de santé

Un diagnostic local de santé, qui a permis de faire un état des lieux sur le territoire allant de l'état de santé de ses habitants jusqu'à son offre de services en matière de soins, d'accompagnement ou de prévention, a abouti à la signature du Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2028 du territoire de la Communauté de Communes du Genevois le 12 septembre 2024 entre les différents partenaires suivants :



L'ambition globale de ce CLS est d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés à chacun dans son cadre de vie. Il propose une approche transversale de la santé en rapprochant les secteurs du soin, de la promotion et de la prévention de la santé.

La santé s'entend ici dans un sens large, et non sous l'angle de la seule maladie, puisqu'il s'agit de prendre en compte tous les facteurs ayant une incidence directe ou non sur la santé et la vie des habitants : logement, environnement, éducation, relations sociales, etc. Tous les acteurs des champs social, médico-social et sanitaire ont ainsi été appelés à contribuer.



### Le plan d'action du CLS s'articule autour de 5 axes :

**1**

**La prévention et promotion de la santé, notamment auprès des publics les plus vulnérables**  
(alimentation équilibrée, activité physique, prévention des cancers etc.)

**2**

**L'amélioration de l'accès aux soins et aux droits** (attractivité du territoire pour les soignants, soutien à la création de structures de proximité, etc.)

**3**

**La coordination des réseaux partenaires**  
(des partenariats renforcés et des services mieux connus des professionnels et du grand public)

**4**

**L'amélioration de la prise en charge de la santé mentale**  
(information grand public, coordination et interconnaissance des acteurs, actions de parentalité, formations aux premiers secours en santé mentale, accompagnement des jeunes, etc.)

**5**

**Le renforcement des initiatives en santé environnementale**  
(relais des campagnes de prévention, lutte contre l'habitat indigne, actions d'éducation à la santé-environnement, etc.)

### Association Facilit'Age

L'association Facilit'Age a été créée pour contribuer à la prévention, au repérage des fragilités et à la mise en place d'actions pour réduire le risque de pertes d'autonomie chez les personnes âgées vivant à domicile.

Animée par une équipe pluridisciplinaire (médecin gériatre, infirmière coordinatrice, coordinatrice sociale ...), elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 70 ans et qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de bien vieillir et de prévention des fragilités liées à l'âge.

# Communauté de Communes du Genevois

L'association propose notamment :

✔ des suivis individualisés pour aider à mettre en place des aides destinées à prolonger la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

✔ des bilans de prévention et d'autonomie : réalisés à domicile et financés par certaines caisses de retraite (AGIRC ARRCO) ou par d'autres subventions, ces bilans permettent à la personne âgée vivant à domicile de faire le point sur son organisation de vie, ses forces et ses éventuelles fragilités (risque de chute, isolement ...). A l'occasion du bilan, des informations utiles au bien vieillir sont délivrées à la personne, et une synthèse présentant les fragilités éventuelles lui est ensuite adressée.

des actions plus globales en faveur de la promotion de nouveaux modes de vie et d'habitat dans le cadre du bien vieillir.



✉ : [contact@facilit-age.org](mailto:contact@facilit-age.org)  
☎ : 04 50 33 17 94  
🌐 : <https://www.facilit-age.org>



## Eau potable

Face aux interrogations des Chevriérois concernant l'Eau Potable, relayée par une habitante, le service de la Régie des Eaux a fait parvenir cette réponse en date du 18/06/2024, en voici un extrait :

« Dans le réservoir de Chevrier, il y a deux adductions possibles : celle de la source de la Touvière traitée aux UV et celle de la conduite communautaire traitée au chlore. En fonction du débit des sources, les deux approvisionnements sont mélangés. Pour uniformiser le traitement de l'eau et supprimer les UV, la CCG a décidé de javelliser la source à un taux identique à celui de l'eau communautaire, de telle sorte que le résiduel de chlore soit uniforme en sortie de réservoir.

Pour rappel, la conduite communautaire a été faite pour secourir les ressources plus locales. Les sources sont maintenant insuffisantes pour alimenter les villages et l'eau communautaire est essentielle pour alimenter toute la population.

La chloration constante et au même taux de la source et de l'eau communautaire devrait sur le long terme garantir une eau de qualité et sans goût pour les habitants de Chevrier. »



©Adobestock

## Commission Mobilité

### Transports Publics

En décembre 2023, la CCG a mis en place une amélioration importante de l'offre sur la ligne N reliant St Julien en Genevois au Vuache :

- Extension de la ligne jusqu'à Vulbens au lieu de Valleiry
- Augmentation de la fréquence à 20' en heures de pointe et 40' en heures creuses (contre respectivement 30' et 60' auparavant)
- Amplitude horaire augmentée entre 5h et 21h et nouveau service le samedi



Ces nombreux changements se sont accompagnés suite à une première analyse par une hausse de 22% de la fréquentation sur cette ligne. Devant ces résultats encourageants, des projets visant à améliorer encore l'offre sont à l'étude pour 2025.

La commune vous incite à utiliser au maximum les transports en commun accessibles à présent à seulement 15 minutes à pied ou 5 minutes en vélo de Chevrier.

Pour information, il est désormais possible d'acheter les divers abonnements, cartes journalières et billets à l'unité du réseau du Grand Genève TPG dans le commerce « Le Relais du Vuache » à Vulbens en face du terminus de la ligne.

### Travaux ViaRhôna

L'ambition de la ViaRhôna est de vous emmener à vélo des rives du Lac Léman jusqu'aux plages de la méditerranée en longeant le Rhône. Cet itinéraire de 815km, et tout le monde ne le sait pas, traverse notre village.

Les travaux de réalisation de la variante « Sud-Léman » (pendant français du trajet nord existant aujourd'hui qui longe la côte suisse du Léman) de cette « Euro VéloRoute n°17 » ont commencé en 2024 avec la réalisation d'un premier tronçon entre Viry et Valleiry.

Ces travaux, pilotés par la CCG, financés par le Département de Haute-Savoie et l'ATMB, se poursuivront par tronçons dans les années à venir et permettront à terme une liaison cyclable sécurisée entre Valleiry et Saint-Gingolph.



# Comité de jumelage



## Jumelage Canton de Saint-Julien en Genevois/Mössingen

Durant le week-end du 5 au 7 juillet 2024, plus d'une trentaine de personnes du territoire de la CCG ainsi que les membres de l'Harmonie de Saint-Julien ont répondu favorablement à l'invitation du comité de Jumelage de la ville de Mössingen pour participer aux festivités à l'occasion de ses 1250 années d'existence.

### Vendredi 5 juillet : départ d'Archamps - 11h30

« Sous la houlette de Mme Christine CACOUAULT, Présidente du comité français, nous voilà prêts à prendre notre bus direction l'Allemagne (via la Suisse) pour un voyage de 7 heures 30 environ. Nous étions quatre pour représenter Chevrier, pas mal pour la plus petite commune du territoire !

Nombre d'entre nous avait déjà participé à des rencontres avec nos amis allemands, que ce soit en France ou à Mössingen, mais pour ceux dont c'était la première expérience, nous faisons connaissance. Dans le bus l'ambiance est bon enfant et les paysages défilent au fur et à mesure que l'on se rapproche du Bade-Wurtemberg. Accueillis par nos hôtes avec des sourires et beaucoup d'émotion pour ces retrouvailles tant attendues, nous sommes conviés à un apéritif de bienvenue sur le parvis de la mairie de Mössingen en présence du sympathique et très dynamique maire, Mr Michael BULANDER. Des bons de restauration nous sont remis pour le week-end. Puis, nous voilà pris en charge par nos familles d'accueil pour le dîner et l'hébergement. Même si la langue est parfois un frein aux échanges, chacun essaie de trouver quelques astuces pour communiquer ! »



### Samedi 6 juillet :



Tübingen et le Neckar



Hôtel de ville de Tübingen

« Après avoir pris le petit-déjeuner dans nos familles, nous nous retrouvons à 9h pour visiter la très belle ville universitaire de Tübingen, située à quelques kilomètres. Nous avons droit à une visite guidée en français, afin de mieux comprendre et apprécier son histoire. Nous sommes tous invités à déjeuner dans une brasserie réputée, au bord du fleuve Neckar (affluent du Rhin) qui traverse la ville. »

« De retour à Mössingen, nous sommes rejoints par les musiciens français dont le bus vient d'arriver. A 16h30, un concert est donné, avec en première partie, l'Orchestre symphonique à vent de Mössingen et en seconde partie, l'Harmonie de Saint-Julien. Lorsque les deux formations ont joué ensemble l'hymne européen pour symboliser encore plus ce partenariat, ce fut un moment d'émotion très fort ! »

# Comité de jumelage

«Cet anniversaire coïncidait également avec la fête d'été de la ville et malgré une météo pluvieuse, les festivités se sont poursuivies en plein air sur la Markplatz où une programmation musicale et diverses offres de restauration étaient proposées durant toute la soirée. Retour dans les familles pour la nuit. »

## Dimanche 7 juillet :

« Après un dernier petit-déjeuner pris avec nos hôtes et avoir préparé nos bagages pour le retour, nous nous sommes retrouvés pour la visite du bâtiment industriel classé, Pausa, avec sa collection de tissus. Cette fabrique de textiles a appartenu à une famille d'origine juive, les Löwenstein, et était une référence dans les années 30, tant sur le plan industriel que sur le plan artistique et culturel. Une partie seulement de l'ensemble de la fabrique a fait l'objet d'une rénovation, et a été baptisée Quartier Pausa. Pendant ce temps, les musiciens de Saint-Julien sont déjà dans le bus pour le voyage retour !

Pour nous, les festivités se poursuivent sur la place : artistes de rue, fanfares, musique sont au programme tout en prenant le déjeuner de midi proposé par différents food-trucks.

A 14h30, c'est l'heure du départ et des adieux à nos amis allemands. Tout le monde est ému et se promet de se retrouver lors d'une autre manifestation, peut-être en France cette fois. Nous remercions nos hôtes, le comité de jumelage allemand et le maire venu personnellement nous dire au revoir, pour l'accueil chaleureux qui nous a été fait. Nous sommes de retour dans le Genevois dans la soirée, un peu fatigués mais heureux de ce voyage. »



## Témoignage d'Alyssia (17 ans - habitante de Chevrier) : première participation au jumelage

*« Participer à ce week-end dans le cadre du jumelage avec la ville de Mössingen a été une expérience dont je veux garder le souvenir et que je referai si j'en avais l'occasion. Je n'hésiterai pas à la faire partager autour de moi. J'ai apprécié tout autant le paysage et la ville parée de ses plus belles couleurs pour fêter l'été, que l'ambiance chaleureuse et lumineuse. Les nouvelles rencontres que j'ai pu y faire resteront dans ma mémoire. Je pense également qu'un échange de ce genre est une chose qui devrait être mis en avant auprès de la jeunesse car beaucoup pensent qu'ils n'ont pas la capacité de parler et devant les obstacles préfèrent rester chez eux. Au contraire, cet échange, même s'il a été de courte durée, a été pour moi comme une aventure, synonyme de découverte, de bonne humeur et de liberté. J'ai adoré ce voyage en groupe qui était fantastique. J'oubliais mon jeune âge et j'ai vécu intensément le programme de ce week-end, empli de musique et de sourires. »*



Vue de la ville de Mössingen

Plus d'infos et découvrir la ville de Mössingen



# Vie locale

## Etat-civil (du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024)

### Naissances

- Andre Gros Célestin, né le 15/11/2023
- Leproult Marion, née le 09/01/2024
- Karakoc Dua, née le 29/01/2024
- Strazielle Kalie, née le 06/02/2024
- Achard Lana, née le 10/06/2024
- Gaudillot Savely, né le 19/10/2024

*(Apparaissent dans cette liste uniquement les enfants dont les parents ont donné leur consentement pour parution de leur nom)*

### Mariages

- Leproult Florian et Maes Bérénice, mariés le 24/02/2024
- Guignard Davy et Cabanat Marine, mariés le 03/08/2024

### Décès

- Jaunin Michel, décédé le 03/03/2024
- Reinhardt Françoise née Chatelain, décédée le 29/06/2024



Françoise Reinhardt nous a quitté à la fin du mois de juin, à l'âge de 76 ans, emportée par la maladie, après y avoir fait face avec courage pendant près d'un an.

Issue de la famille Chatelain, elle était l'ainée d'une fratrie composée par ailleurs de quatre garçons dont trois sont déjà décédés. Après toute une carrière en Suisse, elle goûtait aux joies simples de la retraite : balades avec son chien aux alentours de Chevrier, petits voyages, entretien de la ferme, cousinades et bien sûr, participation à la vie du village. Surnommée « Pifette » par beaucoup d'entre nous, elle était tout à la fois discrète et très impliquée dans ce qu'elle faisait ;

elle a participé de nombreuses années à l'organisation du « 31 » dans notre ancienne petite salle communale et a été pendant vingt-trois ans un pilier important de la Troupe de Théâtre du Vuache en tant que « souffleuse », jusqu'à la période du Covid et l'arrêt des activités associatives et culturelles.

L'équipe municipale s'est associée à la douleur de son fils et de son époux, Claude, membre du conseil municipal depuis plusieurs mandats.

# Vie locale

## Départ en retraite

Béatrice Excoffier, qui assurait la gestion et le service de la cantine depuis son ouverture, en septembre 2016, a pris une retraite bien méritée en ce début d'automne 2024.

Avec dévouement et pas mal de patience parfois, elle a su par son sourire et sa bonne humeur se faire aimer des enfants. Ses collègues l'appréciaient beaucoup et ensemble, elles formaient une vraie équipe.

Rigoureuse, avec le sens de l'organisation, elle a eu à cœur de préparer dans ce métier pas toujours facile, sa remplaçante Mme Sandra Monachon, afin que tout se passe au mieux après son départ.

Le conseil municipal a tenu à lui témoigner sa profonde reconnaissance et à lui souhaiter une très belle retraite.

Tous les enfants de l'école, les enseignantes et des membres de l'APE, lui ont également montré leur attachement avec une chanson spécialement écrite pour « leur cantinière ».



## Nécrologie

Cet automne 2024, Catherine Saxod s'en est allée, âgée seulement de 65 ans, après plusieurs mois de lutte contre un cancer.

Elle avait été nommée institutrice en maternelle à Chevrier en 1983 et y est restée pendant 13 ans, puis à Vulbens, jusqu'à sa retraite en 2016. Pour nous, parents et jeunes enfants, elle restera une maîtresse comme tout le monde en rêve pour faire ses premiers pas à l'école : gaie, douce et patiente, sachant captiver l'attention des bambins.

A la fois musicienne et conteuse, elle avait toujours sa guitare à portée de main. C'était une personne simple et attachante, impliquée dans la vie locale. Fraîchement retraitée, depuis son village de Cernex, elle venait toutes les semaines à Chevrier et à Vulbens pour animer bénévolement les petites chorales des élèves pour les spectacles de Noël et de fin d'année scolaire.



Elle laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

# Ecole

## Sortie Rando Vuache

Le lundi 7 octobre, 4 classes de l'école sont parties à Jonzier pour participer à la sortie Rando Vuache organisée par l'USEP. Il y avait plusieurs écoles qui étaient venues participer, on était vraiment très nombreux. Il ne faisait pas très beau mais c'était trop chouette parce qu'on était tous ensemble et « qu'on a pris le car » !!

Une fois sur place nous avons marché avec notre sac de pique-nique sur le dos, avec un parcours différent selon les classes. Nous les GS/MS on a fait une rando d'une heure environ, accompagnés par Florine, trois parents et la maîtresse



Une fois la marche terminée on s'est tous retrouvés pour le pique-nique, un de nos moments préférés !! C'était très chouette de manger tous ensemble et de partager nos repas.

L'après-midi toutes les classes étaient réunies pour participer à des ateliers que les maîtresses avaient préparés.

Il y en avait plein de différents, comme le jeu de Kim avec les objets de la nature, le dessin exquis ou il fallait trouver le thème dessiner par l'équipe adverse, le moment philo ou encore le jeu des odeurs où l'on devait retrouver le nom des différents ingrédients proposés.

Pour terminer cette belle journée nous avons chanté tous ensemble le chant que nous avons appris « Ensemble nous serons », un chouette moment de partage avec toutes les classes.

## Récolte de pommes dans les vergers

Le mardi 17 septembre 2024, l'école de Chevrier, de la petite section au CM2 a été dans les vergers afin de récolter des pommes. Les élèves, à partir de la moyenne section, ont eu un temps d'échange avec les personnes travaillant dans les vergers afin de savoir comment s'organisent les récoltes.

Les élèves de petite section ont rejoint le reste de l'école aux vergers. Les élèves sont ensuite regroupés par petits groupes, allant de la petite section au CM2 afin de se déplacer dans les vergers pour ramasser les pommes tombées aux pieds des arbres.

Les enfants ont pu rapporter les pommes ramassées chez eux afin de cuisiner une bonne tarte ou de faire une compote. **Les élèves étaient tout fiers de leur récolte !**



# Ecole

## Course dans les vergers pour l'association ELA

Le vendredi 8 novembre 2024, toute l'école s'est rendue aux vergers afin de réaliser une course pour récolter des dons pour l'association ELA. C'est une association qui cherche des solutions pour les personnes atteintes de leucodystrophie.

Les élèves, de la petite section au CM2 ont couru autour des vergers durant un certain temps. Les élèves de PS, MS couraient 4 minutes. Ceux de GS et de CP couraient 6 minutes. Les élèves de CE1 et CE2 couraient 8 minutes. Les élèves de CM1 et CM2 couraient 15 minutes.



Ce sont les élèves de CM1 et CM2 qui ont donné le coup d'envoi de cette course, suivis des élèves de CE1 et CE2, puis des GS et CP. Les élèves de PS et MS ont clôturé cette course. Chaque élève devait porter une touche de rose pour soutenir l'association pendant cette course.

Nous étions tous très motivés pendant cette course, les parents présents nous ont bien encouragés ainsi que les autres élèves qui ne couraient pas !

Les élèves de CM1 et de CM2 sont partis à la recherche de donateurs. Les personnes de leur entourage s'étaient engagées à donner une somme d'argent en fonction du nombre de tours réalisés pendant la course. L'argent récolté par les élèves de CM1/CM2 était directement reversé au profit de l'association ELA.



LA COLLECTE DE DONS MENÉE PAR LES ÉLÈVES DE CM1-CM2, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ELA, EN LIEN AVEC LA COURSE D'ENDURANCE DANS LES VERGERS, A PERMIS DE RÉCOLTER

**2750€**

**BRAVO AUX ÉLÈVES POUR LEUR INVESTISSEMENT ! MERCI À TOUS LES DONATEURS QUI LES ONT SOUTENUS DANS CE PROJET !**



## Une rentrée aux Jeux Paralympiques

Le 2 septembre, nous sommes partis à Roland Garros. On est parti de la gare de Bellegarde en train à 7h02 et nous sommes arrivés à Paris à 9h42. On a marché jusqu'à la station de métro Austerlitz. On a pris le métro 10 et on avait 17 arrêts avant d'arriver à Porte d'Auteuil. On a marché jusqu'au stade Roland Garros.

Afin de rentrer dans le stade, des agents ont dû fouiller nos sacs puis on a pris une photo avec la flamme olympique. Après, nous sommes allés manger dans l'herbe. On s'est ensuite dirigé vers le stade, on a choisi une place et on a regardé les matchs. Certains ont pris une photo avec la mascotte. Après les matchs, on a goûté. Puis, nous sommes allés faire du tennis fauteuil.

On est retourné à la station de métro et, quand on est arrivé, on a marché jusqu'à la gare. Le train est parti à 20h18 et nous sommes arrivés à Bellegarde à 23h.

### ***Ella, Lucas F., Maiwen***

Le premier match c'était Pays-Bas contre Brésil. Les joueurs avaient un handicap quad (handicap des membres supérieurs et inférieurs) et c'est les quarts de finale. Ensuite c'était le 2e tour des femmes et c'était Pays-Bas contre Israël. Et enfin on a vu les Pays-Bas contre la France, c'était le 3ème tour.

### ***Mehmet et Meryl***

Quelques règles du tennis fauteuil.

Le tennis fauteuil se joue en deux manches gagnantes. Pour faire un point, il faut que l'adversaire mette la balle dans le filet, qu'il la sorte du terrain ou qu'elle fasse trois rebonds dans le camp de l'adversaire. Il y a des ramasseurs de balle et il y a plusieurs juges de ligne.

### ***Ayoub, Aïtana et Luka***

Les Jeux paralympiques sont une compétition multisport similaire aux Jeux olympiques mais réservée aux athlètes présentant un handicap physique, moteur ou visuel, ou un handicap mental. Les Jeux paralympiques ont lieu tous les 4 ans. Les premiers jeux se sont déroulés à Rome en 1960. Cette année, il y avait 22 sports paralympiques dont le basket fauteuil, la para athlétisme, le volley assis et le para tennis.

### ***Evan, Augustine, Simon, Solyne et Elie***

Roland Garros est né le 6 octobre 1888. Il est mort au combat aérien le 5 octobre 1918 à Vouziers. Le 23 septembre 1913, Roland Garros réussit la première traversée de la mer Méditerranée en 7 heures et 53 minutes avec une vitesse moyenne de 101 kilomètres heures. Pourquoi le stade s'appelle le stade Roland Garros ? Emile Lesueur, président du Stade Français, est un ami de Roland Garros. Ils ont fait leurs études ensemble. Emile Lesueur a rendu hommage à son ami décédé à la guerre.

### ***Leonor, Hugo et Manhoa***

Merci à l'APE et au Conseil Municipal qui ont permis de financer cette belle journée !



**Texte rédigé par les CM1-CM2 (2024-2025)**

# Ecole

## Classe découverte à Gouville-sur-Mer en Normandie

Le premier jour, lundi 12 juin, après 8h28 de trajet, nous sommes allés à la plage devant le centre. Nous avons cherché des choses dans la laisse de mer. Nous avons trouvé des mini crabes morts, des os de sèche, des pattes d'araignée de mer, .... . Après, on est allé voir la dune mobile et la dune fixe.



Mardi, on est allé à Utah Beach pour voir une des cinq plages du Débarquement. Pauline, notre animatrice, nous a emmenés sur la plage voir où les alliés ont débarqué. On a fait un jeu. Il y avait deux équipes : une qui était les alliés et l'autre équipe qui était les Allemands. Les Allemands surveillaient la gourde de la liberté et les alliés devaient la leur voler. Après nous sommes allés voir les monuments. Ensuite, nous sommes allés manger le pique-nique. A la fin du pique-nique, on est allé à Saint-Mère-Eglise pour visiter le musée Airborne. Quand nous sommes arrivés, on nous a donné des tablettes pour scanner des images. Quand on scannait, il y avait des points et il fallait appuyer dessus pour avoir des informations à propos du point qu'on a touché.

Mercredi 12 juin, nous sommes allés faire du cerf-volant avec Annabelle, la collègue de Pauline. Elle nous a montré comment le déplier et le faire voler. Elle nous a fait une démonstration, puis on a fait nous-mêmes. Avant le repas de midi, nous sommes allés dans un atelier où nous avons fabriqué nos propres cerfs-volants. Puis nous sommes allés manger et nous sommes allés essayer nos cerfs-volants.



Mercredi après-midi, nous avons fait du char à voile. C'était super cool ! L'animatrice (Annabelle) nous a expliqué ce qu'était le mat, la têtère, les poulies et l'écoute. Ensuite, nous avons monté les chars à voile. Puis, quand nous sommes montés dessus, nous avons évalué le sens du vent.

Jeudi 13 juin, au Mont Saint Michel, on a fait un rallye-photos. Puis, nous sommes allés faire une balade dans la baie : nous avons appris l'histoire du Mont et la légende d'Aubert et, surtout, nous avons découvert les sables mouvants !

Vendredi, c'était l'heure du retour ! Pour commencer, on a fait 45 min de bus. Après, on a fait 3h de train.



### **Recette de sable mouvant :**

*Pour cette recette, il faut une poche d'eau sous le sable et quelques enfants. Prenez les enfants et mettez-les sur la poche d'eau. Faites-les piétiner la poche. Au bout de quelques minutes, votre sable mouvant est prêt !*

Dans le train, on a fait des parties de loup-garou. Après, on a lu des livres. Ensuite, on a pris deux métros : le 6 puis le 14. Et on a fait 2h30 de train. On est arrivé à la gare, on a vu nos parents et on est rentré chez nous.

Merci à vous tous (donateurs anonymes ou non, parents, Mme le maire et le Conseil Municipal, et l'APE) de nous avoir permis de réaliser ce projet.

**Texte rédigé par les CM1-CM2 (2023-2024)**

## Départ en retraite de Béatrice

Pour le départ en retraite de Béatrice, nous nous sommes tous rassemblés dans la salle de motricité et lui avons chanté une chanson que nous avons écrite, un couplet ou le refrain pour chaque classe, sur l'air de « Complainte de l'heure de pointe » de Joe Dassin.

Nous avons également décoré une charlotte que nous lui avons tous donnée à la fin, elle avait les bras bien remplis et était très contente et très émue.

L'APE lui a aussi remis un cadeau offert par l'ensemble des parents.

### 🎵 Notre chanson

#### Couplet des CM :

Les élèves font trop de bruit !  
Tu nous donnes bien trop de fruits !  
La cantine est assiégée !  
Et puis tu vas beaucoup nous manquer !

#### Couplet des CE1 :

Béatrice ne part pas  
Tu faisais de bons repas  
Tu resteras notre préférée  
La retraite faut en profiter !

#### Notre couplet :

A la cantine on mange bien  
A la cantine on est joyeux  
Quand la cantine est assiégée,  
Béatrice met son tablier !

#### Refrain des MS-GS :

Béatrice, grâce à toi, on adore tous nos plats  
Grâce à toi, Béatrice, la cantine c'est un délice !!



C'était un très beau moment pour lui montrer que nous ne l'oublierons pas.

**Bonne retraite Béatrice et encore merci pour ces années passées avec nous à la cantine !!**

# APE

APE comme 3 pommes, votre mission, si vous l'acceptez, est de trouver plus de 10'000 € pour financer les projets et les sorties scolaires de l'école de Chevrier. Challenge accepté !

Chaque mois de septembre, l'année commence par une rencontre avec les enseignantes, qui nous exposent les différents projets qu'elles aimeraient mettre en place pour leur classe. Cela nous permet de planifier notre budget, de nous assurer qu'aucune classe ne sera laissée pour compte et d'estimer le nombre de projets à mettre sur pied pour réussir à financer le tout. Et il en faut de l'inventivité, de la motivation, des bénévoles et de l'huile de coude pour réunir une telle somme chaque année !



Si le bénéfice de la traditionnelle Fête des Vergers au mois d'octobre nous permet de bien commencer l'année scolaire, il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin. Alors nous cherchons chaque fois de nouvelles idées sympathiques et originales pour récolter des fonds. L'année dernière, nous avons par exemple proposé pour la première fois un catalogue de Noël de produits locaux, d'ailleurs reconduit en 2024 avec de nouveaux articles. Et ce mois de novembre, nous avons organisé un grand concours de blind test en collaboration avec la MJC du Vuache, qui a réuni 190 participants. Encore une belle réussite !



Nous continuerons à innover en 2025 avec une journée « bonnes résolutions » en janvier pour éliminer les excès des fêtes, un loto en février et une foire aux plantons en mai. Alors nous comptons sur vous pour être au rendez-vous, les parents en tant que bénévoles et les autres habitants du village en tant que participants !

## Calendrier 2024 - 2025

Association des Parents d'Élèves CHEVRIER

<b>19-Dec</b> FÊTE DE NOËL DES ENFANTS A partir de 18h00 Ecole de Chevrier		<b>22-Mar</b> BOUM DE PRINTEMPS A partir de 16h00 Salle des fêtes	
<b>18-Janv</b> JOURNÉE SPORT Salle des fêtes		<b>Mai</b> FOIRE AUX PLANTONS Parvis de l'école	
<b>8-Feb</b> LOTO Salle des fêtes		<b>27-Juin</b> FÊTE DE L'ÉCOLE A partir de 16h30 Ecole de Chevrier	

ape.chevrier@gmail.com

APE Comme 3 Pommes



Découvrez la page facebook de l'APE



# Comité des Fêtes



« La Touvière », le Comité des Fêtes de Chevrier a, cette année encore, eu à cœur de rassembler les habitants lors de moments conviviaux. Petit retour sur les événements organisés en 2024....

L'année a commencé avec un après-midi jeux de société en janvier, pour réunir petits et grands et occuper les longues journées d'hiver.

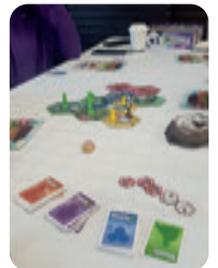


Ensuite, le comité a mis toute son énergie dans l'organisation du 14 juillet. Traditionnellement, la célébration de la fête nationale est organisée alternativement par Vulbens, Dingy-en-Vuache et Chevrier. Cette année 2024 marquait le retour du 14 juillet dans notre village. Il y avait donc du pain sur la planche ! Plus de 500 repas servis, un concert des Deschênex, un magnifique feu d'artifice et même la finale de l'Euro 2024... La fête a été réussie, notamment grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui ont accepté de nous donner un coup de main pour cet événement, et que nous remercions chaleureusement.

Juste avant la rentrée des classes, nous avons à nouveau organisé le concours de pétanque où débutants et confirmés se sont retrouvés pour partager un après-midi, malheureusement écourté par l'orage.

Puis, petit air de déjà-vu avec le retour de l'après-midi jeux en novembre, afin de ne pas concurrencer les week-ends à la neige de l'hiver.

Enfin, les désormais traditionnels « Apéros de l'Avent » clôturent l'année en beauté. Ainsi, chaque vendredi de l'Avent, nous nous retrouvons autour d'un vin chaud offert par le Comité des Fêtes et chacun est libre d'apporter quelque chose à boire ou à manger. Cette année, la présence du four communal a permis d'innover en proposant aux habitants d'apporter leur pizza prête à cuire. N'oubliez pas que ces soirées conviviales se concluent par le traditionnel concert de la chorale du Village qui se tiendra le 20 décembre à la Chapelle, suivi d'un apéro offert par le Comité.



2025 approche à grands pas et nous préparons déjà les événements à venir pour continuer de faire vivre le village. N'hésitez pas à nous partager vos idées et envies d'animations ! Une boîte à idées sera mise en place à la Mairie pour y glisser les vôtres. Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'impliquer pour différentes missions, selon leurs compétences et leurs disponibilités, n'hésitez pas à nous contacter !

Contactez le comité des fêtes :

✉ : [latouvierechevrier@gmail.com](mailto:latouvierechevrier@gmail.com)

☎ : 06 21 40 11 06 (Anne)

Facebook icon





**SAISON CULTURELLE  
2025**

**VEN. 10 & SAM. 11 JANV.**



>> ESCAPE-BOOKS  
**L'ÉTRANGE BIBLIOTHÈQUE OCTARINE**  
CIE DU FIL À RETORDRE  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 15€/ÉQUIPE

Nombreux créneaux à choisir sur :  
[www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)  
rubrique billetterie

20h30  
**SAM. 25 & DIM. 26 JANV**



>> THÉÂTRE - COMÉDIE  
**EDMOND**  
THÉÂTRE DU TORRENT/ANNEMASSE  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 5€ - ..

**MAR. 28 JANV - 20H30**



>> MUSIQUE  
**ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE**  
ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 5€ - 11€ - 14€

**VEN. 21 FÉVR - 20H30**



>> HUMOUR  
**LE SENS DE LA VIE**  
ALEXIS LE ROSSIGNOL  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 20€ - 25€ - 30€

**15, 16, 21, 22 & 23 MARS**



>> THÉÂTRE - COMÉDIE  
**VENDREDI 13**  
LE THÉÂTRE DU COIN VEND. SAM - 20H30 DIM. 17H00  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 5€ - 11€ - 15€

**VEN. 11 AVRIL - 20H30**



>> THÉÂTRE - COMÉDIE  
**ADDITION**  
CIE DES CHATS-GAROUS  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 5€ - 11€ - 15€

**VEN. 16 MAI - 20H30**



>> THÉÂTRE - COMÉDIE  
**PETIT BOULOT POUR VIEUX CLOWN**  
THÉÂTRE DÉPAREILLÉ  
L'ÉTINGELLE - VULBENS 5€ - 11€ - 15€

ACTIVITÉS PONCTUELLES  
CORRÉFOUR DES RENCONTRES



MARS 2025  
FESTIVAL DU FILM VERT



JUN 2025  
MADE IN MJC

Retrouvez également les lundis mardis et mercredis la bibliothèque & tous les lundis le cinébus !

Avec le soutien de nos communes partenaires :  
Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny, Valleiry, Vers et Vulbens  
ainsi que le soutien du conseil départemental de Haute-Savoie



+ d'infos et billetterie sur : [WWW.MJCVUACHE.COM](http://WWW.MJCVUACHE.COM)

# Agenda

## Agenda - 2024

**Nouveau !**  
Retrouvez notre agenda  
en ligne :



**20**  
Décembre

Concert de Noël à la chapelle  
Organisé par la Touvière

## Agenda - 2025

**18**  
Janvier

Après-midi sport  
Organisé par APE

**24**  
Janvier

Vœux du Maire

**8**  
Février

Loto  
Organisé par APE

**9**  
Mars

Repas d'hiver  
Organisé par la Touvière

**22**  
Mars

Boum de l'école  
Organisé par APE

## Informations

 : 04.50.04.37.45 –  : [mairie@chevrier.fr](mailto:mairie@chevrier.fr) –  : [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr)

 : 177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier

**Horaires d'ouverture au public** : Mardi 16h-19h – Vendredi 9h-12h

**Permanence du Maire** : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Portail Famille

